



Compétitions M9 M11 M13 M15 Fleuret samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019

Lieu :

Gymnase du Lycée - Grande Rue de la Plaine
69 560 ST ROMAIN EN GAL

Organisateur :

Cercle d'escrime de Vienne
4 Rue André Colombier 38200 VIENNE
Tel : 09.84.01.76.51

Téléphone le jour de la compétition :

- Laurent LARDY - 07.89.56.22.41
- Pierre GUENET - 06.12.20.69.91

Compétitions ouvertes aux escrimeur·euse·s à jour de leur licence FFE
2019/2020.

Horaires :

Samedi 23 novembre 2019 :

	Appel	Scratch	Début
Fleuret H & D M13	10h30	10h45	11h00
Fleuret H & D M9	10h30	10h45	11h00

Dimanche 24 novembre 2019 :

	Appel	Scratch	Début
Fleuret H & D M11	9h00	9h15	9h30
Fleuret H & D M15	10h30	10h45	11h00

Formules :

Fleuret M15, M13, M11 et M9 : un tour de poule suivi d'un tableau d'élimination directe.

Engagements :

Inscriptions en ligne [sur le site de la F.F.E.](#)

au plus tard le MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 à 23h59.

Le droit d'engagement est de 10 euros par tireur



Tenues :

Tenue et matériel conformes aux normes édictées par la FFE.

Arbitrage :

Chaque club devra inscrire un arbitre à partir de 4 tireurs engagés dans la même arme.

Récompenses :

M9 et M11, les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

M13 et M15, les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Directoire technique :

Il sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec le règlement de la FFE pour le bon déroulement des épreuves.

ACCÈS AUX AIRES DE COMBAT : Seuls seront acceptés sur le plateau sportif les compétiteurs et leur maître d'armes ou accompagnateur officiel (2 personnes maximum par club ou 1 pour 10 tireurs si nombreux tireurs d'un même club). Chaussures de sport d'intérieur obligatoires.

Restauration :

Une buvette sera à votre disposition les 2 jours du tournoi.

Des repas chauds seront proposés samedi et dimanche.

Stand matériel :

Un stand Escrime Diffusion sera présent pendant la compétition.

Site Internet :

En participant au tournoi, le tireur ou son responsable légal autorise le cercle d'escrime de Vienne à diffuser sa photo sur son [site internet](#) / [facebook](#).